

**DECLARATION D'OUVERTURE DU PRESIDENT DE  
LA COMMISSION DE LA CEDEAO**

**H.E MARCEL ALAIN DE SOUZA**

**LORS DE LA REUNION MINISTERIELLE SUR LA  
VALIDATION ET L'ADOPTION DU PLAN  
D'ACTION REGIONAL SUR L'ELIMINATION DES  
CAS D'APATRIDIE**

**A**

**BANJUL, GAMBIE, 9 MAI 2017**

*Final speech*  
*Commission*      *DIA/Souza/E Couas*

CEDEAO, qui met l'accent sur une communauté régionale dans laquelle l'intérêt et le bien-être de nos populations sont primordiaux.

Excellence Mesdames et Messieurs,

Nous sommes sincèrement satisfaits de ce que la nouvelle Gambie soit déjà en train de tracer cette ligne en favorisant l'inclusion de tous les citoyens gambiens dans le développement économique et social en promouvant une société ouverte où les droits de l'homme de tous les citoyens sont protégés et respectés.

Permettez-moi encore une fois de remercier Votre Excellence, le Président Adama Barrow, pour toutes les initiatives prises par le gouvernement Gambien dans la réalisation de notre objectif régional pour la sécurité de nos citoyens. À nos formidables partenaires, le HCR, nous vous remercions d'avoir organisé cette réunion. Je tiens également à souligner avec plus de franchise que le HCR a constamment démontré son engagement aux côtés de la CEDEAO. J'aimerais exprimer mes sincères salutations au Haut-Commissaire adjoint de la Protection du HCR pour sa présence effective à cette réunion. Nous vous remercions vraiment de ce geste et espérons que cette réunion renforcera notre coopération.

Enfin, j'espère que cette réunion ministérielle nous sera d'un appui remarquable pour régler définitivement la question de l'apatridie.

*Nous remercions aussi les  
nos partenaires, UNICEF, FNUAP  
Beurk Abouadié et  
bon cœur  
qui sont la  
pour la  
création d'un  
collaboration avec  
la CEDEAO.*

précise les mécanismes de suivi de sa mise en œuvre par les Etats membres.

À ce stade, de mon propos, je tiens à saluer l'excellente qualité du travail de nos experts engagés des Etats membres, dans l'élaboration du Plan d'action et sa validation. Mesdames et Messieurs les experts, Nous vous remercions de votre soutien à l'avancement de notre communauté.

Il est également à noter que l'un des principaux engagements soulignés lors du Sommet humanitaire mondial de 2016 à Istanbul était "Leave No One Behind" («Ne laisser personne derrière»). Sur la base de cet appel à la mobilisation de tous, il est prévu que l'apatridie se termine au cours de la prochaine décennie. Ceci est conforme à l'intention de la déclaration ministérielle en 26 points qui a déjà été désignée comme la Déclaration d'Abidjan. Pour nous aujourd'hui, l'engagement que nous prenons maintenant pour lutter contre ce fléau, pour le bénéfice des citoyens de l'Afrique de l'Ouest, grâce à l'adoption de ce plan d'action en nous l'appropriant et en mettant en œuvre les conventions internationales sur l'apatridie.

Dans cet esprit que, je voudrais en appeler à vous tous, en vous invitant à l'action et en vous disant ceci : ne soyons pas indifférents à ce qui se passe dans notre région. Soyons des acteurs et des témoins engagés alors que nous développons notre région en toute sécurité et en toute tranquillité conformément à la vision 2020 de la

/P.3/5/82 relatif à la «Définition de la Citoyenneté de la Communauté».

Excellence Distingués Mesdames et Messieurs,

Notre monde est de plus en plus mis au défi par diverses types de crises, y compris les conflits, la pauvreté, les changements climatiques, les maladies, la famine et les migrations forcées, entre autres. Parce que beaucoup de ces problèmes sont tangibles et visibles, ils reçoivent une attention internationale considérable. C'est pourquoi il est important d'attirer l'attention sur l'apatridie comme nous le faisons car il s'agit d'un phénomène souvent invisible dont les conséquences sont néanmoins très importantes, y compris le déni d'accès aux droits fondamentaux de l'homme tels que l'éducation, la santé et le droit au travail.

**Excellence,**

**Mesdames et Messieurs**

Le plan d'action de la CEDEAO sur l'éradication de l'apatridie 2017-2024 repose sur les engagements et les recommandations formulés dans la Déclaration d'Abidjan en 2015. Le Plan d'action comporte des mesures de soutien que la CEDEAO et le HCR peuvent fournir aux États membres conformément aux articles 22 et 25 De la Déclaration d'Abidjan; Il comprend des mesures que la CEDEAO adoptera pour donner suite aux engagements pris par les États membres dans la Déclaration d'Abidjan et

Dr La VP

**Excellence Monsieur le Président**

**Honorables Ministres**

**Mesdames et Messieurs,**

Sans rentrer dans les statistiques, il y a 17 ou plus

En Afrique de l'Ouest, au moins 1 000 000 de personnes sont apatrides ou risquent d'être apatrides, alors qu'il y a plus de 10 millions d'apatrides à travers le monde. L'apatridie a un impact dévastateur sur la vie des individus, car la possession de la nationalité est essentielle pour une pleine participation à la société et une condition préalable pour bénéficier des droits fondamentaux de l'homme.

reg. pour au W.

Il est également probable que le problème de l'apatridie puisse exacerber l'insécurité au sein de l'État, car les populations qui se voient refuser la protection d'une nationalité mènent souvent des vies très marginalisées qui les rendent vulnérables à l'exploitation par des groupes criminels. Par ailleurs, cela augmente le risque de trafic d'êtres humains et de radicalisation politique et menace la stabilité de l'État.

et les inégalités de genre, de l'éducation, de la santé, de l'emploi, etc.

Je tiens à vous assurer, mesdames et messieurs de l'engagement de la CEDEAO à résoudre ce problème. Ceci est clairement démontré par l'existence de cadre juridique et politique tels que le Protocole de 1979 sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement, qui a été adopté par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement suite au Traité Révisé de la CEDEAO. Ce protocole traite de certaines dimensions de l'apatridie. La CEDEAO a également adopté le Protocole A

l'apatridie en Afrique de l'Ouest. A ce propos, Je tiens à rappeler que, deux ans après l'adoption de la Déclaration d'Abidjan par La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, nous devons accélérer l'action pour éradiquer cette menace dans notre région. En effet, cette rencontre est une étape importante vers la concrétisation de la noble ambition que porte la déclaration d'Abidjan et qui est d'éradiquer l'Apatridie dans notre Région.

C'est le lieu pour moi d'exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Adama Barrow, Président de la République de Gambie et au peuple Gambien pour la chaleureuse hospitalité dont sont l'objet les participants et pour les excellentes dispositions prises pour le succès de la réunion.

De même, je souhaite reconnaître l'appui sans faille du HCR pour le triomphe de la noble cause qui nous rassemble ici.

Permettez-moi également, Honorables Ministres, chers participants, de rappeler le Mémoire d'accord entre le HCR et la CEDEAO qui date de 2011 et l'adoption d'un Plan d'action conjoint en 2014 dans le cadre de nos objectifs communs. Je peux, avec fierté, souligner les nombreuses réalisations de notre collaboration dans la période, notamment la conduite d'activités visant à trouver des solutions durables aux problèmes des réfugiés dans notre région et à assurer la libre circulation et le droit de résidence.

- **Votre Excellence, Mme la Vice-Présidente, de la République de Gambie** *Ministre en charge des relations de l'Union africaine et de l'Union européenne* *M<sup>me</sup> Fatoumata Diallo Tambédian*
- **Votre Excellence. Volker TÜRK, Haut-Commissaire pour les réfugiés**
- **Honorables Ministres des États membres de la CEDEAO**
- **Excellence, Dr. Mohammed Ibn CHAMBAS** *Honorable ministre M<sup>me</sup> Bai Fatty, Ministre of culture of Gambia*  
**Représentant Spécial du SG des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel,**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement de la Gambie ;** *Ministre de l'Intérieur, Ministre de la Jeunesse et du Sport, Ministre de F*
- **Honorables membres du Parlement ;**
- **Mme Marie Pierre POIRIER, Directrice régionale, UNICEF**
- **M. Directeur Régional, du FNUAP ;** *Abdou X1600*
- **Excellence Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatiques et du corps consulaire ;**
- **Honorables invités**
- **Mesdames et Messieurs**

C'est pour moi <sup>un honneur</sup> d'être la porteuse du message de S.E. M. Marcel Alain de SOUZA, Président de la Commission de la CEDEAO à votre aimable attention. Ce message se décline comme suit :

«Je suis très heureux d'accueillir vos Excellences dans cette importante rencontre consacrée à la validation et à l'adoption du Plan d'action régional visant à éradiquer

**Excellence,**

**Madame la Vice-Présidente de la République de  
Gambie**

**Distingués Ministres,**

**Mesdames et Messieurs,** permettez-moi de conclure en  
nous invitant à nouveau à maintenir notre engagement  
fort au service de l'humanité. »

**Je vous remercie !!**

**Thank you !!**

**Obrigado !!!**